

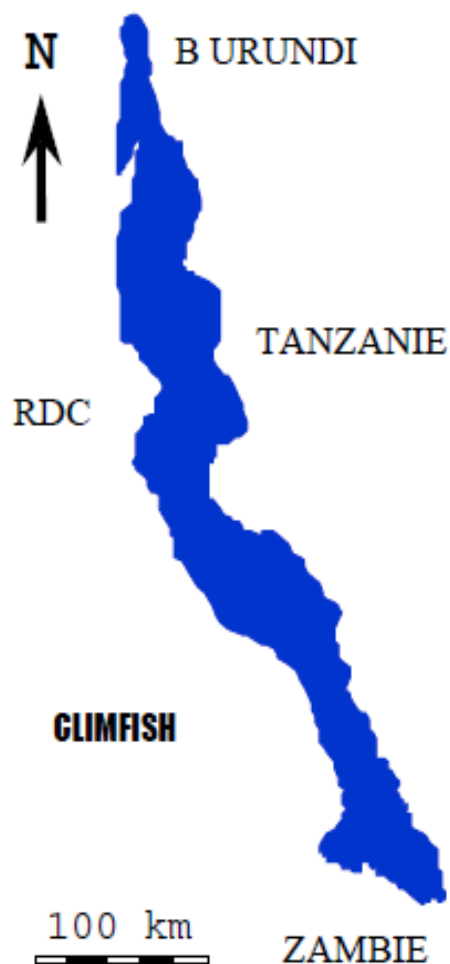
**Suivi de la gestion de la pêche dans
l'extrémité Nord – Ouest du Lac Tanganyika
exécuté par le Centre de Recherche en
Hydrobiologie « C.R.H) » Uvira**

« Atlas Ichthyologique d'Uvira »

Mulimbwa N'sibula Théophile

- Biologiste de Pêche**
- Membre du Comité Technique chargé de l'aménagement de la pêche de l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) en R.D. Congo.**
- Conseiller de la fédération de pêcheurs /Uvira**
- Président du Conseil d'Administration de l'ONG Amis du Lac Tanganyika**

Introducti



Caractéristiques du Lac Tanganyika :

- Coordonnées géographiques: 3 30' et 8 50' S 29 05' et 31 15' E
 - Partagé entre 4 pays : Burundi (6 %), Tanzanie (40 %), R.D. Congo (45%) et Zambie (7 %)
 - Age 12 millions d'année (Scholz et Rosendahl 1988 ; Cohen et al., 1993)
 - Profondeur maximale de 1.470 m
 - Superficie approximative de 32.900 km²
Plus grand en Afrique après le lac Victoria
 - Longueur: 673 km, largeur max: 90 km
 - 1200 espèces identifiées, ce qui le classe modialement en deuxième position en biodiversité
 - Les poissons montrent un haut degré de la biodiversité (Cohen et al., 1993, Van Steenberge et al., 2011)
 - Biodiversité piscicole: 250 espèces poissons Cichlidés et 75 non cichlidés (Snoecks, 2000)
 - Environ 10 millions d'habitants vivent dans le bassin versant et dépendent des ressources halieutiques du lac Tanganyika (MÖLSÄ et al. 1999)
 - Revenu annuel : environ des dizaines des millions de USD
- En R.D. Congo, les activités liées à la pêche constituent un gagne pain à 51 652 pêcheurs et à 89 796 personnes après la capture (Reynolds, 1999). Total : 141 448 personnes

Espèces à importance économique



Stolothrissa tanganyicae (Ndagaa, Kalumba)

Taille de la maturité sexuelle: mâle 70 mm LF Femelle: 75 mm LF (Ellis, 1971)



Limnothrissa miodon (Ndagaa, Lumbu)

Taille de la maturité sexuelle: mâle: 64 mm LF

Femelle: 75 mm LF (Ellis , 1971)



Lates stappersii (Mukeke)

Taille maturité sexuelle: mâle 180 - 200 mm (Pearce
(1985 a) Femelle 210 – 220 mm (Ellis, 1978)

Comment a été la gestion de produits halieutiques ???

Evolution des captures au lac Tanganyika selon les différents auteurs:

- 380 000 et 460 000 T (Coulter, 1981)
- 300 000 T (Corsi et al., 1986)
- 295 000 (Mikkola et Lindqvist, 1989)
- 165 000 – 200 000 T (Reynolds, 1999)
- 110 – 120 000 T (Martin van der Knaap, consultant de la FAO, com. Pers. Aujourd'hui).
- Conclusion : **La diminution est spectaculaire.**

La pêche artisanale dans l'Extrême Nord – Est du lac Tanganyika à Uvira

- Le clupéidae (*Stolothrissa tanganyicae*, *Limnothrissa miodon*) et le latidae (*Lates stappersii*) représentent 90 % de la capture commerciale (Mulimbwa 2006)
- La pêche artisanale de clupéidé constitue une très grande source alimentaire, économique et de travail pour le bien être de la population humaine vivant autour du lac.
- Malheureusement, les données statistiques récentes dans le sous bassin de Bujumbura montrent que les captures diminuent d'année en année probablement à cause de la pression de la pêche élevée (Mulimbwa, 2006)
- Le plus grand effort de pêche a été trouvé dans la partie nord près d'Uvira à cause d'un grand nombre de filets carrelets et d'unités de pêche traditionnelle (Mölsä et al., 1999, Reynolds, 1998)
- Certains auteurs attribuent cependant un rôle important à cette diminution aux changements climatiques (Plisnier, 1997 ; O'reilly et al. 2003).

QUE FAIRE ?????

- Suivre, surveiller et contrôler la production halieutique
- Proposer des solutions en vue d'alléger la pression de la pêche pour permettre la reconstitution des stocks de poissons dans l'extrémité Nord – Ouest du Lac Tanganyika principalement dans la ville d' Uvira

Matériel et Méthodes

- Ce rapport préliminaire présente des activités effectuées sur une période allant de Janvier à en Août 2017 dans l'extrémité Nord - Ouest du lac Tanganyika dans la ville d'Uvira qui a à peu près une longueur de la côte de 27 kilomètres,
- Activités:
- Séminaire de sensibilisation dans lequel nous avons invité l'Administration locale composée des services des gardes pêche, des agri pêche, mines et énergie, commandant de la police lacustre, de différents exploitants et les riverains du lac et nous leur avons montré l'état de lieu de la pêche
- Le renforcement des capacités de l'Administration Locale dans les prises de données statistiques fiables
- Montrer les conséquences de l'utilisation des engins de pêche illégaux,
- Les données sur la démographie étaient aussi obtenues en consultant les rapports annuels du territoire d'Uvira (2015 – 2016) et celles des statistiques de pêches couvrant une période de deux ans et demi (20015 – juin 2017) auprès des gardes pêches de service de l'Agriculture, Pêche et Elevage sur les plages de débarquement

Matériel et Méthodes (Suite)

- Les captures mensuelles par unité de pêche étaient calculées en divisant les poids totaux mensuels par les nombres des unités de pêches.
- Les contrôles de filets à mailles légales se faisaient en passant sur les différents marchés de la place en photographiant de poissons capturés et voir s'ils sont immatures ou matures,
- Les contrôles de permis de pêche étaient faits en passant au bureau de service de l'agriculture , pêche et élevage.
- La surveillance de la destruction des habitats et la pêche en milieux de frayères se faisaient par le C.R.H et deux fois lors des patrouilles mixtes organisées par la police lacustre accompagnée par des gardes, des agri pêches et le C.R.H
- Police lacustre pour arrêter et punir les pêcheurs récalcitrants et clandestins,
- Population riveraine et exploitants pour dénoncer les pêcheurs récalcitrants et récidivistes

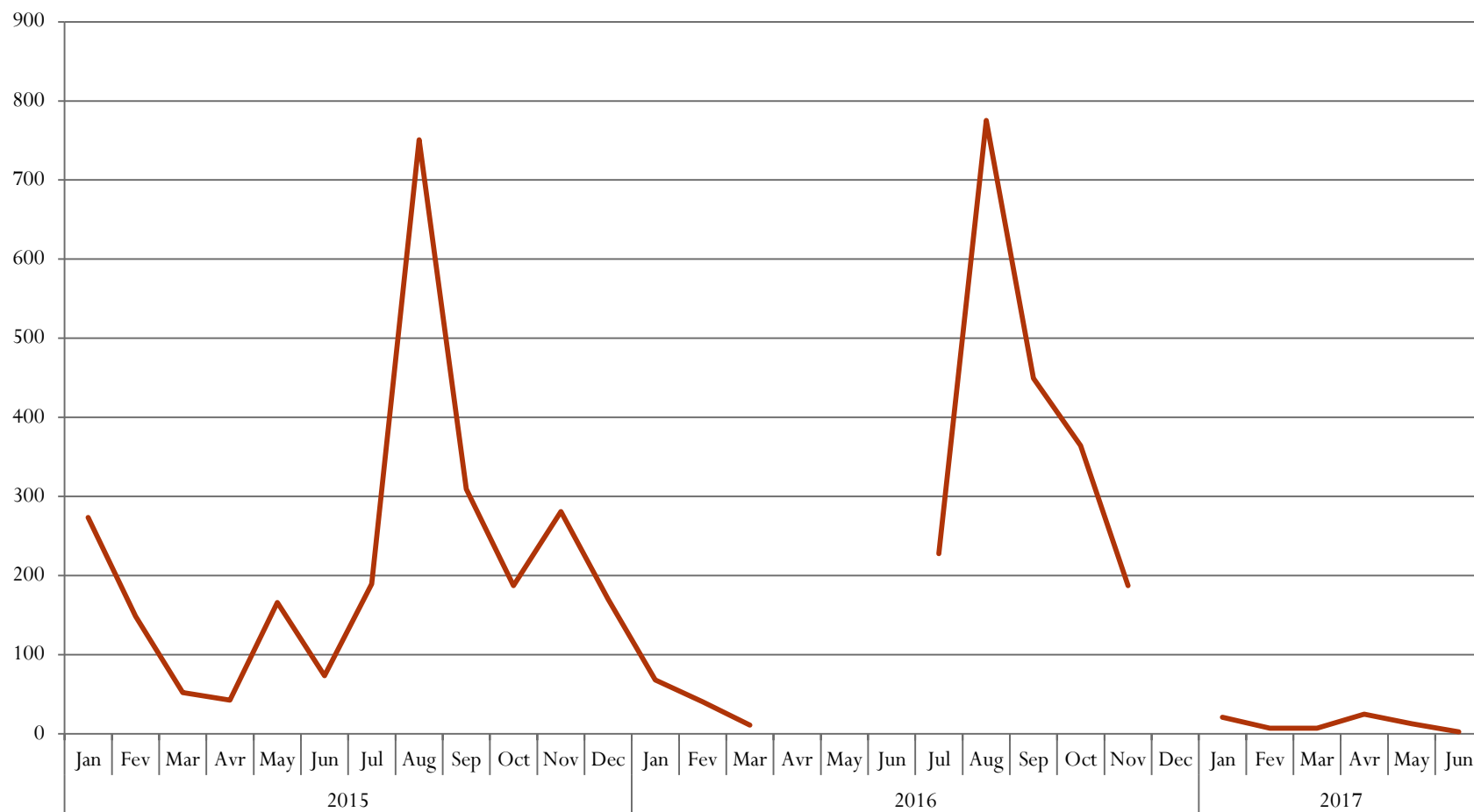
RESULTATS ATTENDUS

Développement démographique

Densité environ 63 – 64 habitants / Km

La densité de la population est très élevée

Etat de lieu de la pêche à Uvira (surpêche)



Evolution mensuelle de la capture par unité de pêche (kg) (CPUE)

Constat : Diminution des captures par Unité de pêches. Celle de 2017 est surtout très effrayante

Résultats attendus (suite)

- Données statistiques fiables n'ont pas été prélevées
- Milieux de frayères surveillés à 100 %,
- Destruction des habitats contrôlée à 80 %,
- Filets à petites mailles apparemment contrôlés:
- L'octroi de permis de pêche non surveillé

Discussions

- Au vue de la riche biodiversité du lac Tanganyika et l'importance économique que présente le clupéidé, la gestion de la pêche au clupéidé s'impose et s'avère indispensable pour la protection de la biodiversité du lac Tanganyika.
- La mauvaise gestion de cette pêche entrainera à coup sûr le rebattement de la population humaine sur la riche biodiversité du littoral pour leurs survie et du bassin versant du lac Tanganyika.
- Cette mauvaise gestion trouve son origine d'abord dans l'absence totale de l'administration locale composée de nouvelles unités sans salaire et même le salaire qui existe n'est pas décent. Cette situation fragilise les gardes et agri-pêches dans l'accomplissement de leurs tâche par exemples dans les contrôles des unités de pêche, des permis de pêche, des filets aux dimensions des mailles légales. Curieusement encore, les unités utilisant des engins illégaux sont dotées de permis de pêche. Cette administration est à genoux devant les récalcitrants.

Discussions (suite)

- En outre, l'insécurité régnant dans le coin et le manque d'emplois entraînent un exode rural de la population humaine vers la ville d'Uvira où elle espère vivre tranquillement et trouver de l'emploi. Ici la demande en nourriture s'accroît encore et pour résoudre ce problème beaucoup ont investi dans la pêche artisanale au moment où le lac n'est plus à mesure de supporter la pression de la pêche.
- La surpêche et l'usage des engins de pêche illégaux constituent aussi des éléments qui sont à la base de la diminution de stocks de Clupéidé. L'exemple le plus frappant est la baisse des captures enregistrée en janvier - juin 2017 qui a occasionné le déplacement massif des unités de pêche vers le sud en zone de fizi.
-

Discussions (suite)

- L'absence des individus juvéniles dans les captures est à prendre avec pincettes tout simplement parce que les nouveaux poissons recrutés qui d'habitude apparaissaient en Juin - Juillet ne sont pas arrivés dans les captures et attendons Octobre pour confirmer que les exploitants avaient compris le message de l'atelier de Janvier. Juillet et Octobre correspondraient aux périodes de la fermeture de la pêche pour permettre aux juvéniles d'atteindre la maturité sexuelle

A poursuivre par le projet

Pollution physique :

Œufs et des larves des poissons couverts par les sédiments

Reboisement familial

- **Pollution physique : Œufs et des larves des poissons couverts par les sédiments**



Pollution chimique :

Nettoyage des véhicules, lessives , prendre bain
et présence des stations de carburant le long de la côte

Conséquences: Eau non potable et présences des métaux dans la chair des
poissons et consommateurs

Solution : Surveiller le déversement du carburant sur le lac



Pollution biologique

Début de l'installation de la jacinthe d'eau :

- Blocage de la photosynthèse : manque d'algues pour les poissons et rend la navigation difficile

Solution : Lutte mécanique et biologique si possible



Idées outputs

- Actualiser les lois sur la pêche
- Sensibilisation de tous les riverains pour la cogestion par les ONGs évoluant dans la pêche
- Implication totale de l'administration locale, des associations et exploitants et riverains du lacs

Extension du projet dans la zone de Fizi et pourquoi pas à Kalemie et Moba afin d'aboutir aux publications

Cogestion et progrès des activités de lutte contre les pêcheurs illégaux

Engins de pêche	Nocivité notoire	Moyens pour les neutraliser	Recommandations	Niveaux tolérables de résultat (a)
Filets moustiquaires	Capture de larves et de juvéniles	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Réduction des effectifs à moins de 20% des effectifs actuels
Senne de plage (journée et nuit)	Capture de juvéniles et d'adultes, capture de reproducteurs	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Réduction des effectifs à moins de 20% des effectifs actuels
Filet carrelet des catamarans en utilisation irrégulière (filets lestés près du rivage et/ou poche moustiquaire et ou recherche de juvéniles)	Juvéniles et larves de Clupéidés, juvéniles de Centropomidés	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Réduction des effectifs à moins de 20% des effectifs actuels

Filet maillant dormant multifilament à petites mailles	Aucune sélectivité parmi les petites tailles	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Réduction des effectifs à moins de 20 % des effectifs actuels
Filet maillant dormant monofilament (grandes et petites mailles)	Aucune sélectivité, efficacité extrême dans l'épuisement des stocks	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Suppression totale
Palangre à petits hameçons (appât et sans appât)	Juvéniles	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des juvéniles aux marchés * Mobiliser les riverains contre la pêche illégale 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs * Alléger la pauvreté * Accorder de micro-crédits aux patrons pêcheurs 	Réduction des effectifs à moins de 20% des effectifs actuels
Nasses à petites mailles	Capture ensemble les reproducteurs et les juvéniles	<ul style="list-style-type: none"> * Prison, amende et taxes * Administration locale pour le SCS * Interdire la vente des 	<ul style="list-style-type: none"> * Salaire décent à l'administration locale * Création d'emplois alternatifs 	Réduction des effectifs à moins de 20% des effectifs actuels

*Merci beaucoup de votre
aimable attention*

Asante sana !